

Fiche mission

Speed-dating associations X bénévoles

Le 24 septembre à la Cité Audacieuse, organisé par la Fondation des Femmes



Force Juridique

La Force juridique, comme la Fondation des Femmes, a pour objectif d'aider les associations qui œuvrent en faveur des droits des femmes, mais ne dispense pas d'accès au droit (en dehors du programme 365) sauf en cas de contentieux stratégique.

Composée de plus de 340 avocat.e.s et juristes, la Force juridique est le premier réseau indépendant qui réunit des professionnel.le.s du droit bénévoles au service des droits des femmes. Notre objectif est de mettre le droit au service des associations dédiées à la défense des droits des femmes et de faire avancer l'égalité dans les droits notamment par la jurisprudence.

Les actions de la Force Juridique

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Réponse aux demandes ponctuelles des associations sur des questions juridiques variées liées à leurs activités (gestion de leurs salarié.e.s, droit à l'image sur leur site internet, etc.)

Par exemple :

TASK FORCE CONVENTIONS est chargée d'assurer la revue et validation des contrats avant signature.

TASK FORCE RGPD participe au chantier de mise en conformité, rédige un guide interne et répond aux questions des salarié.e.s.

CONTENTIEUX STRATÉGIQUES

Ce sont des contentieux que la Force décide d'accompagner car ils sont susceptibles de faire avancer les droits des femmes et car nous souhaitons leur donner de la visibilité.

Par exemple : En 2018, les avocates de la Force juridique avons obtenue la première condamnation prononcée sur le fondement d'injure publique à raison du sexe.

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail sont des espaces de réflexion collective sur le droits des femmes et l'égalité afin de porter des projets juridiques dans l'objectif de faire évoluer les droits des femmes. Les membres des groupes de travail agissent comme expert.e.s auprès de la Fondation des Femmes et peuvent être consulté.e.s à ce titre.

Par exemple : En juillet 2022 le groupe santé a publié la nouvelle réédition du guide "Accouchement : mes droits, mes choix". Il s'agit d'un guide afin d'informer sur les droits des femmes enceintes et les devoirs des professionnels de santé.

Description de la mission

L'intégration à la Force est ouverte à tout professionnel.le du droit ayant la volonté de contribuer à l'évolution des droits des femmes. Les missions proposées à la Force Juridique sont :

- Participation à des groupes de travail et à leurs projets
- Accompagnement; assistance bénévole des associations sur les questions juridiques;
- Assistance et représentation en cas de contentieux stratégiques;

Comment intégrer la Force Juridique

Ecrivez nous à forcejuridique@fondationdesfemmes.org nous conviendrons d'un entretien téléphonique d'une trentaine de minutes afin de présenter les différentes actions de la Force juridique, et les groupes de travail ainsi que les différentes modalités d'engagement. A la suite de quoi nous vous ajouterons aux groupes de travail que vous souhaitez intégrer (groupe santé ; groupe droit de la famille, groupe violences, groupe sexisme et groupe égalité professionnelle), ainsi qu'à la liste de diffusion de la force juridique pour recevoir la Newsletter mensuelle recensant les actions et événements de la Force.

Compétences requises

Les membres de la Force juridique sont des **professionnel.le.s du droit en exercice** (avocat.e ; juriste; etc.)

Prochaines missions

Bénévole prise de note et live tweet - La Force Juridique en partenariat avec **Sciences Po**, organise le **15 octobre 2022** un colloque ***Droit, justice et féminisme : 5 ans après #MeToo, quelle justice?*** , à cette occasion nous souhaitons sortir un livre blanc, pour ce

faire nous avons besoin de participants pouvant prendre des notes des débats sur une ou plusieurs tables ronde et participant au *live tweet* de la Fondation des Femmes.